

Les premières démarches

pour votre échange

à accomplir

Départ 1<sup>er</sup> semestre / 1 an

Mars

- Adresser la **lettre d'engagement (ou désistement)** par email

Avril à juin

- Télécharger sur les pages web UVSQ /partir à l'étranger / programme d'échange, tous **les documents relatifs à votre programme d'échange**
- **Faire valider le choix des cours** à l'étranger par l'**enseignant responsable des échanges** de sa filière (ou le responsable du Master) Pour cela, le contrat hors Europe est en téléchargement sur notre site web «International, partir à l'étranger, en programme d'échange » (à droite) je suis sélectionné, quelles sont les démarches...**le contrat d'études Erasmus + y sera prochainement**
- **Pour les étudiants partant fin août, il vous est conseillé d'établir votre contrat d'études dès le mois de juin.**
- Effectuer les **formalités de candidature** adressées par email par l'Université d'accueil (inscription, logement, programme, éventuellement document de demande de visa). **Vous devez impérativement nous contacter si vous n'avez aucune nouvelle en juin.**
- Déposer éventuellement **une demande d'aide financière (lien adressé par email)**

Juillet à septembre

- **Se réinscrire administrativement** à l'UVSQ **avant le départ à l'étranger**, quelle que soit la durée du séjour d'études à l'étranger. **Attention! Les étudiants partant fin août devront s'inscrire impérativement au mois de juillet.**

## Départ 2ème semestre

Mars

- Adresser la **lettre d'engagement (ou désistement) par email**

Mai à octobre

- Télécharger sur les pages web UVSQ International /partir étudier à l'étranger/ programme d'échange, **tous les documents relatifs à votre programme d'échange**
- Déposer éventuellement **une demande d'aide financière (lien adressé par email)**
- **Se réinscrire administrativement à l'UVSQ avant le départ à l'étranger**, quelle que soit la durée du séjour d'études à l'étranger.
- Etudiants BCI, MICEFA, convention UDEM , Laval Sherbrooke: transmettre une **copie de votre lettre d'acceptation** ou de refus à la DRI /Service de la Mobilité Etudiante
- Effectuer les **formalités de candidature** adressées par email par l'Université d'accueil (inscription, logement, programme, éventuellement document de demande de visa). **Vous devez impérativement nous contacter si vous n'avez aucune nouvelle en septembre**

Septembre à décembre

- **Faire valider le choix des cours** à l'étranger par **l'enseignant responsable des échanges** de sa filière (ou le responsable du Master) Pour cela, le contrat hors Europe est en téléchargement sur notre site web «International, partir à l'étranger, en programme d'échange » (à droite) je suis sélectionné, quelles sont les démarches...**le contrat d'études Erasmus + y sera prochainement**

**Bon séjour !**